



CATALOGUE FORMATIONS
HORIZON
EUROPE
2023

SOMMAIRE

L'ÉCOLE DE L'INNOVATION	4
Les formations Europe Le studio de l'innovation	
CHIFFRES CLÉS 2021	5
MODALITÉS PRATIQUES	5
Formations inter-entreprises Formations intra-entreprise Formations sur mesure Parcours de formation Contact	
L'ÉQUIPE	6
L'équipe du Service Europe, Innovation, Compétitivité Les prestataires externes	
LES FORMATIONS	9
LES FORMATIONS INITIATION	9
À la découverte d'Horizon Europe La science ouverte en pratique dans vos projets Horizon Europe Studio de l'innovation – Etape 1	
LES FORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES	13
Sécuriser ses financements dans Horizon Europe Le budget et le reporting en coût réels dans Horizon Europe – Atelier pratique Maîtriser le financement <i>Lump sum</i> dans Horizon Europe Comprendre les enjeux de l'accord de consortium dans Horizon Europe	
LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES	19
Tout savoir sur le Conseil Européen de l'Innovation (EIC) d'Horizon Europe Construire le meilleur projet EIC Accelerator	
LES PARCOURS DE FORMATION	23
PARCOURS N° 1 - DÉBUTANTS	24
Horizon Europe : Panorama des instruments et des aspects financiers	
PARCOURS N° 2 - INTERMÉDIAIRES/EXPERTS	26
Gestion financière des projets en coût réels : de la théorie à la pratique	
PARCOURS N° 3 - INTERMÉDIAIRES/EXPERTS	28
Du financement en coûts réels au financement <i>Lump sum</i>	

[> Conditions générales de vente](#)

ÉCOLE DE L'INNOVATION

Depuis plus de 10 ans, l'ANRT développe une offre de formation complète au Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI), avec la volonté d'accompagner les acteurs publics et privés dans le montage et la gestion de leurs projets européens. Ces formations allient théorie et cas pratiques pour améliorer l'excellence opérationnelle des équipes, quels que soient leur niveau et leur secteur d'activité. Dispensées par des formateurs-experts, ces formations visent la montée en compétences de tous ceux qui participent au PCRI : directeurs, chercheurs, entrepreneurs, valorisateurs, juristes, financiers, chargés de projets, fonctions support.

LES FORMATIONS HORIZON EUROPE

Les formations portent principalement sur :

- **Les aspects administratifs, juridiques et financiers d'Horizon Europe** : pour un montage optimisé et une gestion sécurisée de vos projets
- **Le Conseil européen de l'innovation (EIC)** : pour financer l'innovation de rupture risquée à fort potentiel, de son émergence jusqu'à sa mise sur le marché
- **La Science ouverte** : pour comprendre le processus scientifique s'appuyant sur des outils ouverts et collaboratifs.

L'ANRT est certifiée **QUALIOPI** pour la catégorie «actions de formation» : les formations peuvent être prises en charge par les fonds publics, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

LE STUDIO DE L'INNOVATION

Le Studio de l'innovation guide étape par étape les start-up, PME, ETI dans la construction de leurs projets de recherche et d'innovation partenariale. Il repose sur la coopération de l'ANRT avec cinq institutions publiques de recherche : CEA, ENSAM, INRAE, ONERA, Sorbonne Université.

CHIFFRES CLÉS 2021

319
PERSONNES
FORMÉES

24
SESSIONS

4,5/5
NOTE
MOYENNE

80%
DES STAGIAIRES
METTENT EN PRATIQUE
LES CONNAISSANCES
ACQUISES

MODALITÉS PRATIQUES

L'ANRT propose des formations interactives : sondages, quiz, séances de questions – réponses. Les sessions se déroulent en présentiel ou en distanciel, selon un calendrier établi. Avant la formation les participants reçoivent un questionnaire afin de recueillir leurs attentes ainsi que le support de formation. A l'issue de la session, ils évaluent la qualité de la formation et soumettent leurs suggestions d'amélioration. Un certificat de **réalisation** leur est transmis.

FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

L'ANRT propose neuf programmes de formations inter-entreprises à découvrir au sein de ce catalogue.

FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

L'ANRT dispense des formations intra-entreprise qui se tiennent dans vos locaux ou en distanciel, sur la base des programmes établis dans ce catalogue.

FORMATIONS SUR MESURE

L'ANRT met toute son expertise du PCRI à votre disposition pour établir un programme de formation sur mesure, à Horizon Europe, répondant aux besoins spécifiques de votre entité.

PARCOURS DE FORMATION

Enfin, l'ANRT a conçu pour vous des parcours de formation afin de faire monter vos équipes en compétences, étape par étape.

CONTACT

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Valérie Philippart,
Service Europe, Innovation et Compétitivité
Tél : 01 55 35 25 50
Mail : formation@anrt.asso.fr

L'ÉQUIPE DU SERVICE EUROPE, INNOVATION, COMPÉTITIVITÉ

L'ANRT met à votre disposition une équipe pluridisciplinaire, à l'expertise confirmée et aux expériences et compétences complémentaires.

L'ÉQUIPE



CAROLE MIRANDA

Chef du service Europe, Innovation et compétitivité, Carole Miranda est experte du Programme-cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI) depuis 30 ans. A l'ANRT, depuis plus de 20 ans, elle a acquis une solide expertise des dispositifs de financement à la recherche et l'innovation. Elle a conçu et réalisé plusieurs programmes de formation et d'accompagnement pour guider les innovateurs dans leur candidature aux programmes européens.

Depuis 2006, elle coordonne le « studio de l'innovation », un programme dédié aux partenariats entre les entreprises et la recherche. Depuis 2005, elle anime le Club PME ETI Innovation et Territoires.



PIERRE BITARD

Pierre Bitard est directeur de projets Innovation et prospective au sein de l'ANRT. Docteur en économie, spécialiste du changement technique et de l'innovation, il a enseigné à l'université, en France et à l'étranger, de la première année au niveau doctoral, dans des écoles d'ingénieurs, et dans une école de commerce. Il a en outre animé, pendant plus de dix ans, un séminaire de formation continue en « Stratégies d'innovation ». Les sujets d'open science et d'open innovation ont fait l'objet de publications. Pierre a notamment contribué aux ouvrages de référence suivants (chapitres) : Small Country Innovation Systems. Globalization, Change and Policy in Asia and Europe , C. Edquist, L. Hommen, Edward Elgar, 2008, et Innovation Policy Challenges for the 21st Century, Routledge, D. Cox, J. Rigby, 2013.



IRENE CRETA

Avocate au Barreau de Rome, après avoir travaillé dans un cabinet italo-français, elle suit, en 2016, un master de spécialisation en droit de l'Union européenne à l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, à Bruxelles, et travaille au Parlement européen. Après une expérience de recherche dans le domaine du droit pénal européen à l'ULB, elle rejoint, en octobre 2018, l'APRE (Agence italienne pour la Promotion de la Recherche Européenne) à Bruxelles.

En 2019, elle devient Point de Contact National en Italie pour les questions juridiques et financières des programmes Horizon 2020 puis Horizon Europe. En 2022, Irene rejoint l'ANRT et prend en charge le Club ERA et ERA-CONTRAT. Ses domaines d'expertise sont : enjeux juridiques et financiers ; propriété intellectuelle ; accord de consortium ; protection des données personnelles ; le plan pour l'égalité de genre (GEP) ; synergies entre les programmes.



MARIE-PIERRE SARRAZIN

Juriste de Formation avec une spécialisation en droit Européen et droit des produits de santé, Marie-Pierre a passé en 2014 les concours afin d'intégrer l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) en tant que gestionnaire de contrats de recherche pour lequel elle a obtenu un poste de titulaire en 2015. Elle s'est rapidement spécialisée sur la gestion de projets Européens du 7ème Programme Cadre, puis H2020, et est devenue correspondante Europe auprès du siège de l'INSERM.

En 2018, elle devient Chargée de Projets Européens H2020 au sein du Pôle Recherche de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Rennes. Elle est en charge de la mise en conformité des pratiques et outils avec les règles européennes et pilote la labellisation HRS4R pour l'établissement, obtenue en 2021. En 2021, elle rejoint l'Institut Imagine au poste de Coordinatrice Administrative et Budgétaire.

Fin 2022, Marie-Pierre rejoint l'ANRT et prend en charge l'activité de formation sur les aspects généraux du programme ainsi que sur tous les aspects juridiques et financiers.



VALÉRIE PHILIPPART

Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans, en Ressources humaines et référente en droit social, au sein d'un groupe spécialisé en sélection génétique animale et biopharmacie, Valérie a rejoint l'ANRT en octobre 2020.

Rattachée au service en charge de la gestion des Conventions Industrielles de Formation par le Recherche (Cifre), elle intègre, en avril 2022, le service Europe, Innovation et Compétitivité, afin d'assurer la gestion administrative des formations. Elle assure, par ailleurs, le suivi de la certification Qualiopi.

LES PRESTATAIRES EXTERNES



NICOLAS BONNET

Ingénieur de formation, Nicolas Bonnet crée en 1997 l'un des premiers cabinets conseil français en financement européen de l'innovation - HLP Développement. Chef d'entreprise et européen convaincu, Nicolas a participé depuis plus de 25 ans à de nombreuses opérations visant à améliorer la participation française aux programmes-cadres européens de R&D et d'innovation. Nicolas est également expert-évaluateur pour la Commission européenne depuis 1999, co-fondateur de l'ACI en 2012. Il dirige aujourd'hui le pôle Europe d'ABF Décisions, cabinet de conseil français spécialisé dans l'obtention de financements publics.



LES FORMATIONS

INITIATION

- A la découverte d'Horizon Europe
- La science ouverte en pratique dans vos projets Horizon Europe
- Le studio de l'innovation - Étape 1



A LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

Horizon Europe est le programme-cadre de recherche et innovation pour la période 2021 -2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature allant de la préparation d'une proposition de projet de recherche à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.



Ouvert à tous



4 heures



Distanciel



425 € HT

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Horizon Europe : le contexte

9h30 Horizon Europe : les opportunités de financement

Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche

Pilier 2 : les Clusters, le centre commun de recherche (JRC)

Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)

10h30 Préparation d'une proposition

Le dépôt en ligne

Trouver ses partenaires

Conseils de rédaction

Aspects budgétaires

Processus de montage du projet jusqu'à la signature de la convention de subvention

11h30 Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne et entre partenaires

La convention de subvention et l'accord de consortium

12h15 Déroulement d'un projet européen

Organisation du travail en consortium

Financements et reporting

Contrôles de la Commission européenne

13h00 Fin de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation ;
Se familiariser avec le dépôt d'une proposition ;
Appréhender les aspects juridiques et financiers clés.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI ?

Toute personne désirant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, des quiz, suivi d'échanges interactifs.

Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

LA SCIENCE OUVERTE EN PRATIQUE DANS VOS PROJETS HORIZON EUROPE

Souvent confondue avec l'ouverture des données, la science ouverte est une approche du processus scientifique fondée sur des méthodes et outils ouverts et collaboratifs. Grâce à cette formation, vous connaîtrez les enjeux de la science ouverte, vous maîtriserez les différentes pratiques qui résultent de son adoption, ainsi que ses conséquences pour vos projets dans Horizon Europe.



Ouvert à tous



4 heures



Distanciel



425 € HT

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Les enjeux de la science ouverte

L'ouverture de la science : une dynamique internationale
Un équilibre entre ouverture et protection
L'approche juridique et la gestion des données personnelles et sensibles

10h15 Les politiques d'open access

Les voies du libre accès aux publications scientifiques
Les archives ouvertes

10h45 La gestion des données

Chaîne de valeur de la donnée
Le principe FAIR

11h15 La science ouverte dans Horizon Europe

Le renforcement de la science ouverte dans le PCRI
Les nouvelles obligations
Open access
Le Plan de gestion de données
Plan de dissémination et exploitation

Cas pratique : La science ouverte pendant le cycle de vie d'un projet
Les outils pratiques

13h00 Fin de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre l'impact et les enjeux de la science ouverte dans vos projets de recherche et d'innovation (open access et open data) ; connaître les outils et méthodes pour traduire ses obligations dans vos projets Horizon Europe.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI ?

Personnes impliquées dans la mise en œuvre de projets européens désirant traduire concrètement les conséquences de la science ouverte dans les projets : chercheurs, chefs de projets, gestion des projets, au sein des start-ups, PME, ETI, grandes entreprises, établissements publics.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, des quiz, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart – Tél : 01 55 35 25 50 – formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

STUDIO DE L'INNOVATION

ETAPE 1

Le studio s'adresse aux chefs d'entreprises, directeurs innovations, directeurs de R&D, chefs de projet qui souhaitent accroître leurs performances et élargir leur réseau pour bénéficier d'avancées en recherche et innovation. Le studio est coordonné par l'ANRT et mis en œuvre par les Arts et Métiers ParisTech (ENSAM), le CEA, l'INRAE, l'ONERA et Sorbonne Université. Il se compose de 2 étapes principales dont la première est dédiée à la formation à l'innovation en partenariat. La seconde étape consiste en un temps d'échange privilégié d'environ une heure entre le participant et les experts des organisations de recherche membres du Studio



Ouvert à tous



7 heures



Présentiel
et distanciel



495 euros HT

- 9h00** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h15** **L'entrepreneur au pays des chercheurs**
Connaître l'environnement de l'innovation en partenariat
- 9h45** **Innover en partenariat**
Comprendre le processus d'innovation
- 11h30** **Construire un projet d'innovation partenariale**
Comprendre sa place dans un projet en partenariat
- 12h30** *Pause déjeuner*
- 14h00** **Trouver sa place dans le programme européen Horizon Europe**
Le champ des possibles pour une entreprise dans les projets européens
- 15h00** **Rentabiliser les résultats d'un projet**
Comprendre la propriété intellectuelle pour protéger ses intérêts et créer de la valeur
- 16h00** **Les modalités de gestion des projets européens Horizon Europe**
Comprendre les formes de financement
- 17h30** **Fin de la journée**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre la plus-value de l'innovation en partenariat et s'engager dans une relation partenariale ; structurer une démarche d'innovation.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI ?

Directions de PME, CEO de start-ups, directions innovation, directions R&D, responsables de projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).
Session en présentiel (dans les locaux de l'ANRT).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

LES FORMATIONS

JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

- **Sécuriser ses financements dans Horizon Europe**
- **Le budget et le reporting en coûts réels dans Horizon Europe**
Atelier pratique
- **Maîtriser le financement *lump sum* dans Horizon Europe**
- **Comprendre les enjeux de l'accord de consortium dans Horizon Europe**

SÉCURISER SES FINANCEMENTS DANS HORIZON EUROPE

■ EN DISTANCIEL PROGRAMME COURT

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe : règles de participation, nouveautés du Model Grant Agreement (convention de subvention), catégories de coût pour construire et gérer son budget. Une partie de la formation se consacre également aux tierces parties et aux mécanismes de contrôle. L'ANRT vous propose une formation courte en distanciel et un programme plus approfondi en présentiel.



Intermédiaire / Expert



4 heures



425 € HT

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Horizon Europe : les règles de financement

Les critères d'éligibilité
Construire son budget
La gestion financière : versement du financement, transferts et reporting

10h30 Déclarer ses coûts de personnel

Rémunération éligible (salaires, cotisations salariales et patronales, primes)
Le calcul du taux journalier
Enregistrement du temps passé

11h30 Les autres coûts directs

Les frais de mission
Amortissement des équipements,
Consommables

12h00 Les tierces parties

Associer ses tutelles ou filiales au projet
Le partenaire associé
Mise à disposition de personnel et détachement
Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services

12h30 Les contrôles

Certifications des Etats financiers
Audits
System and Process Audit

13h00 Fin de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les principes de financement sous Horizon Europe ; maîtriser l'éligibilité et la déclaration des différents types de coûts ; prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

PRÉREQUIS

Aucun.
Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI ?

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En visioconférence sur Teams, un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs et de quiz. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

SÉCURISER SES FINANCEMENTS DANS HORIZON EUROPE

EN PRÉSENTIEL PROGRAMME APPROFONDI



Intermédiaire / Expert



6 heures



635 € HT

- 9h30** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h45** **Horizon Europe - Introduction**
- 10h00** **Horizon Europe : les règles de financement**
Les critères d'éligibilité
Taux et formes de remboursement
Construire son budget
La gestion financière : versement du financement, transferts et reporting
- 11h00** **Déclarer ses coûts de personnel**
Rémunération éligible (salaires, cotisations salariales et patronales, primes)
Le calcul du taux journalier
Enregistrement du temps passé
Cas pratique
- 12h30** **Pause déjeuner**
- 14h00** **Les autres coûts directs**
Les frais de mission
Amortissement des équipements
Consommables
Les dépenses liées à la propriété intellectuelle
Les coûts unitaires de facturation interne
Cas pratique
- 15h00** **Les tierces parties**
Associer ses tutelles ou filiales au projet
Mise à disposition de personnel et détachement
Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services
Soutien financier à des tiers
Cas pratique
- 16h15** **Les contrôles**
Certifications des Etats financiers : s'y préparer
Audits
System and Process Audit
- 17h00** **Fin de la formation**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus au travers de cas pratiques et d'exemples concrets ; savoir les déclarer convenablement ; assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques de rejet de dépenses et de redressement suite à un audit.

PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens.

POUR QUI ?

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs, de quiz et de cas pratiques.
Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

LE BUDGET ET LE REPORTING EN COÛTS RÉELS DANS HORIZON EUROPE

ATELIER PRATIQUE

Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe. Après un rappel des règles de base, la formation dispensera 2 cas pratiques : un sur le budget et un sur le reporting. Les participants guidés par le formateur, travaillent seuls puis en groupes.



Intermédiaire / Expert



6 heures



Présentiel



635 € HT

- 9h30** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h45** **Le montage du budget**
Règles de base
- 10h30** **Atelier pratique : le montage du budget**
Présentation du cas pratique
Mise en situation
Présentation des solutions
- 12h30** **Pause déjeuner**
- 14h00** **Le reporting**
- 14h45** **Atelier pratique : la déclaration des coûts et le reporting financier**
Présentation du cas pratique
Mise en situation
Présentation des solutions
- 16h15** **Echanges avec les participants**
- 17h00** **Fin de la formation**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts : construire son budget ; déclarer et gérer ses coûts ; préparer son reporting.

PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens ou avoir déjà participé à la formation « Sécuriser ses financements dans Horizon Europe ».

POUR QUI ?

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une mise en pratique sur la base d'exemples et de retours d'expérience.
Un support de formation, une bibliographie

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

MAÎTRISER LE FINANCEMENT LUMP SUM DANS HORIZON EUROPE

Le financement par *lump sum* (sommes forfaitaires) est amené à se développer considérablement dans Horizon Europe. Sa vocation initiale est de simplifier le financement d'un projet. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle ex post, les implications juridiques et financières sont multiples. Tour d'horizon complet pour se préparer à ce changement majeur.



Ouvert à tous



4 heures



Distanciel



425 € HT

9h00 **Accueil et objectifs de la formation**

9h15 **Lump sum – Qu'est-ce que c'est ?**

Définition et spécificité
Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe

10h15 **Le fonctionnement par étapes
du financement Lump sum**

Deux options possibles
La phase de montage et la préparation du budget
Evaluation du projet
Les tierces parties
Mise en œuvre du projet
Le reporting et les paiements
Les transferts de budget et les avenants
Contrôles et l'audit

12h30 **Suggestions pratiques**

13h00 **Fin de la formation**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir les clés pour gérer avec succès un projet par *lump sum* dès sa phase de montage.
Connaître les principes de base, comprendre les règles, les nouveautés et les écueils à éviter.

PRÉREQUIS

Aucun.
Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI ?

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs, de quiz.
Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel
(visioconférence sur Teams)

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme.
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'ACCORD DE CONSORTIUM DANS HORIZON EUROPE

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA ((Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de DESCA pour permettre aux participants de bien négocier leur accord.



Ouvert à tous



4 heures



Distanciel



425 euros HT

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Introduction – l'accord de consortium et le modèle DESCA

Définitions
Délais de la contractualisation
DESCA

9h45 La gouvernance d'un projet collaboratif

Rôles
Responsabilité entre les partenaires
Structure de la gouvernance

10h45 Les dispositions relatives au financement

Versement du financement

11h30 La propriété intellectuelle

Le background et les résultats
Les droits d'accès

12h00 Dissémination et exploitation des résultats et gestion des données

Publication des résultats
Gestion des données du projet
L'obligation d'exploiter

12h30 Gestion des conflits

Loi applicable
Résolution des conflits

13h00 Fin de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir les clés pour accompagner efficacement les équipes de recherche et d'innovation dans un projet européen. Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium et notamment la gouvernance, les dispositions financières et la gestion de la propriété intellectuelle.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI ?

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs, de quiz et de cas pratiques.
Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

LES FORMATIONS

SPÉCIFIQUES

- **Tout savoir sur l'EIC**
(Conseil Européen de l'Innovation)
- **Construire le meilleur projet EIC Accelerator**



TOUT SAVOIR SUR LE CONSEIL EUROPÉEN DE L'INNOVATION (EIC) D'HORIZON EUROPE

Le Conseil européen de l'innovation (EIC) du programme Horizon Europe finance l'innovation radicale risquée à très fort potentiel, de son émergence jusqu'à sa mise sur le marché. Trois outils servent cette nouvelle donne : le Pathfinder pour les phases d'émergence de l'innovation, les activités de transition pour transformer les résultats de recherche en innovation et l'Accelerator pour les phases de déploiement et de mise sur le marché. Cela change profondément les règles du jeu de l'évaluation, du financement et de la gestion des projets d'innovation européens.



Ouvert à tous



4 heures



Distanciel



425 € HT

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Les enjeux du Conseil européen de l'innovation (EIC)
Ambition et gouvernance de l'EIC
La mise en œuvre de l'EIC

9h45 L'EIC Pathfinder (TRL1 – TRL5) pour tous
Carte d'identité
Critères d'évaluation et bonnes pratiques
L'EIC transition et ses critères de sélection

10h45 L'EIC Accelerator (TRL6 – TRL9) pour les spin-off, start-up, PME et ETI
Carte d'identité
Les options de financement
Le nouveau processus de sélection et les critères d'évaluation
Les résultats des appels à projets

12h00 Questions/réponses

13h00 Fin de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les clés pour comprendre les enjeux et les attendus de l'EIC.

PRÉREQUIS

Aucun.
Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI ?

Directions de laboratoires, chercheurs, directions d'entreprises, CEO, personnel en charge des projets, directions R&D ou innovation de grands groupes, directions d'incubateur et d'accélérateur, cabinets conseil.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs et de quiz. Un support de formation.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

CONSTRUIRE LE MEILLEUR PROJET EIC ACCELERATOR

L'Accelerator du Conseil européen de l'innovation (EIC) du programme Horizon Europe cible la croissance des start-up et des PME dans tous les domaines. Il finance le déploiement d'innovation de rupture risquée, de la phase de démonstration (TRL6) jusqu'à la mise sur le marché et au-delà. Le soutien prend la forme de financements mixtes : subvention (jusqu'à 2,5 millions d'euros sur deux ans) et prise de participation (jusqu'à 15 millions sur plusieurs années). Ainsi, pour la première fois, l'Europe entre au capital des innovateurs les plus prometteurs.



Ouvert à tous



4 heures



Distanciel



425 € HT

- 9h00** Accueil et objectifs de la formation
- 9h15** Le nouveau processus d'évaluation de l'EIC Accelerator
- 9h45** Les critères de sélection :
l'excellence, l'impact, le niveau de risque et la mise en œuvre
- 10h15** La prise en main de la plateforme EIC pour soumettre son projet :
les bonnes pratiques
- 12h15** L'audition, le pitch deck
- 12h30** Questions/réponses
- 13h00** Fin de la formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les règles de participation et les attendus de l'EIC Accelerator ; maîtriser la plateforme EIC de soumission.
Connaître les astuces d'une proposition gagnante.

PRÉREQUIS

Connaître les modalités de participation à l'EIC Accelerator ou avoir participé à la formation « Tout savoir sur le Conseil européen de l'innovation d'Horizon Europe ».

POUR QUI ?

Directions d'entreprises, CEO, CTO, CFO, CSO, chercheurs, directions de R&D ou d'innovation, personnel chargé des projets européens, cabinets conseil, directions d'incubateur et d'accélérateur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs et de quiz. Un support de formation.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France. L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »



LES PARCOURS DE FORMATION



L'ANRT a conçu pour vous des parcours de formation afin de faire monter vos équipes en compétences, étape par étape.



DÉBUTANTS

PARCOURS N° 1

HORIZON EUROPE : PANORAMA DES INSTRUMENTS ET DES ASPECTS FINANCIERS

■ À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE & SÉCURISER SES FINANCEMENTS DANS HORIZON EUROPE



Ouvert à tous



2 demi-journées
de 4h



Distanciel



745 € HT

La première partie du parcours présente les spécificités du Programme-Cadre, sa structure, le processus allant de la préparation d'une proposition de projet à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

La deuxième partie du parcours se consacre aux règles de participation et au contenu du Model Grant Agreement (convention de subvention) : catégories de coût pour construire et gérer son budget, tierces parties et mécanismes de contrôle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir les opportunités de financement d'Horizon Europe ;
se familiariser avec le dépôt d'une proposition de projet de recherche ;
connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus lors d'un projet Horizon Europe ;
savoir les déclarer convenablement et assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI ?

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeur d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs et de quiz. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.



À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

SÉCURISER SES FINANCEMENTS DANS HORIZON EUROPE

- 9h00** Accueil et objectifs de la formation
- 9h15** Horizon Europe : le contexte
- Horizon Europe : les opportunités de financement**
Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche
Pilier 2 : Les Clusters, le centre commun de recherche (JRC)
Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)
- 10h30** **Préparation d'une proposition**
 Le dépôt en ligne
 Trouver ses partenaires
 Conseils de rédaction
 Aspects budgétaires
 Processus de montage de projet jusqu'à la signature de la convention de subvention
- 11h45** **Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne et entre partenaires**
 La convention de subvention et l'accord de consortium
- 12h15** **Déroulement d'un projet européen**
 Organisation du travail en consortium
 Financements et reporting
 Contrôles de la Commission européenne
- 13h00** **Fin de la formation**

- 9h00** Accueil et objectifs de la formation
- 9h15** **Horizon Europe : les règles de financement**
 Critères d'éligibilité
 Construire son budget
 Gestion financière d'un projet : versement du financement, transferts et reporting
- 10h30** **Déclarer ses coûts de personnel**
 Rémunération éligible (salaires, cotisations salariales et patronales, primes)
 Le calcul du taux journalier
 Enregistrement du temps passé sur le projet
- 11h30** **Les autres coûts directs**
 Les frais de mission
 Amortissement des équipements, Consommables
- 12h00** **Les tierces parties**
 Associer ses tutelles ou filiales au projet
 Le partenaire associé
 Mise à disposition de personnel et détachement
 Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services
- 12h30** **Les contrôles**
 Certifications des Etats financiers
 Audits
 System and Process Audit
- 13h00** **Fin de la formation**

INTERMÉDIAIRES/EXPERTS

PARCOURS N° 2

GESTION FINANCIÈRE DES PROJETS EN COÛTS RÉELS : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

■ **SÉCURISER SES
FINANCEMENTS DANS
HORIZON EUROPE**



**LE BUDGET ET LE REPORTING
DANS HORIZON EUROPE
- ATELIER PRATIQUE**



Intermédiaire/Expert



2 journées
de 6h



Présentiel



1145 € HT

Ce parcours de formation aide à construire le budget et le reporting d'un projet Horizon Europe. Il permet également de démystifier la gestion financière.

La première partie du parcours se consacre à la théorie : analyse des règles de participation, contenu du Model Grant Agreement (convention de subvention), catégories de coût, tierces parties et mécanismes de contrôle.

La seconde partie est dédiée à un atelier pratique : mise en œuvre des connaissances acquises, mise en situation, échange de bonnes pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus au travers de cas pratiques et d'exemples concrets ; savoir les déclarer convenablement et assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques.

Mise en pratique des connaissances acquises.

PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens

POUR QUI ?

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs.
Mise en pratique en séance.
Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

SÉCURISER SES FINANCEMENTS DANS HORIZON EUROPE

LE BUDGET ET LE REPORTING DANS HORIZON EUROPE ATELIER PRATIQUE

- 9h30** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h45** **Horizon Europe - introduction**
- 10h00** **Horizon Europe : les règles de financement**
Critères d'éligibilité
Taux et formes de remboursement
Construire son budget
La gestion financière d'un projet :
versement du financement, transferts et reporting
- 11h00** **Déclarer ses coûts de personnel**
Rémunération éligible (salaires, cotisations
salariales et patronales, primes)
Le calcul du taux journalier
Enregistrement du temps passé sur le projet
- 12h30** **Pause déjeuner**
- 14h00** **Les autres coûts directs**
Les frais de mission
Amortissement des équipements
Consommables
Les dépenses liées à la propriété intellectuelle
Les coûts unitaires de facturation interne
Cas pratique
- 15h00** **Les tierces parties**
Associer ses tutelles ou filiales au projet
Mise à disposition de personnel et détachement
Différencier sous-traitance et achat de biens,
travaux et services
Soutien financier à des tiers
Cas pratique
- 16h15** **Les contrôles**
Certifications des Etats financiers – comment se préparer
Audits
System and Process Audit
- 17h00** **Fin de la formation**

- 9h30** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h45** **Le montage du budget**
Règles de base
- 10h30** **Atelier pratique sur le montage du budget**
Présentation du cas pratique
Mise en situation
Présentation des solutions
- 12h30** **Pause déjeuner**
- 14h00** **Le reporting**
- 14h45** **Atelier pratique sur la déclaration des coûts
et le reporting financier**
Présentation du cas pratique
Mise en situation
Présentation des solutions
- 16h15** **Echanges avec les participants**
- 17h00** **Fin de la formation**

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme.
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »

INTERMÉDIAIRES/EXPERTS

PARCOURS N° 3 DU FINANCEMENT EN COÛTS RÉELS AU FINANCEMENT LUMP SUM

■ **SÉCURISER SES
FINANCEMENTS DANS
HORIZON EUROPE**



**MAITRISER LE FINANCEMENT
LUMP SUM DANS HORIZON
EUROPE**



Intermédiaire/Expert



2 demi-journées
de 4 heures



Distanciel



745 € HT

Ce parcours de formation propose une revue complète de la gestion financière des projets, du financement en coûts réels au financement *lump sum* (sommes forfaitaires).

Le parcours permet de maîtriser les nouveautés du Programme-Cadre. Il fournit les outils nécessaires à la compréhension et à la gestion financière de tous types de projets.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus lors d'un projet Horizon Europe ; savoir les déclarer convenablement et assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques. Avoir les clés pour gérer avec succès un projet *lump sum* dès la phase du montage. Connaître les principes de base, comprendre les règles, les nouveautés, les écueils à éviter.

PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens

POUR QUI ?

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs, de quiz et de cas pratiques. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

SÉCURISER SES FINANCEMENTS DANS HORIZON EUROPE

MAITRISER LE FINANCEMENT LUMP SUM DANS HORIZON EUROPE

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 **Horizon Europe : les règles de financement**
Critères d'éligibilité
Construire son budget
Gestion financière d'un projet :
versement du financement, transferts et reporting

10h30 **Déclarer ses coûts de personnel**
Rémunération éligible (salaires, cotisations
salariales et patronales, primes)
Le calcul du taux journalier
Enregistrement du temps passé sur le projet

11h30 **Les autres coûts directs**
Les frais de mission
Amortissement des équipements,
Consommables

12h00 **Les tierces parties**
Associer ses tutelles ou filiales au projet
Le partenaire associé
Mise à disposition de personnel et détachement
Différencier sous-traitance et achat de biens,
travaux et services

12h30 **Les contrôles**
Certifications des Etats financiers
Audits
System and Process Audit

13h00 **Fin de la formation**

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 **Le financement Lump sum, qu'est-ce que
c'est ?**
Définition et caractéristiques
Du pilote dans Horizon 2020 à Horizon Europe

10h15 **Le fonctionnement par lump sum**
Deux possibles options
Phase de montage et préparation du budget
Evaluation du projet
Les tierces parties
Mise en œuvre du projet
Le reporting et les paiements
Les transferts de budget et les avenants
Contrôles et l'audit

12h30 **Suggestions pratiques**

13h00 **Fin de la formation**

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, ACCESSIBILITÉ PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session, sous réserve de fournir une inscription conforme.
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation »



33, rue Rennequin - 75017 Paris
Tél. : 01 55 35 25 50

■
www.anrt.asso.fr